

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET PRIX DES ATELIERS

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF DES SECTIONS LOCALES

PRIX : 335 \$

Atelier de 6 jours : Mar. 13h00-17h00 | Mer. 9h00-17h00 | Jeu. 9h00-17h00 | Ven. 9h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00 | Dim. 9h30 - 12h30

A. Éléments de base des règlements administratifs

De bons règlements administratifs sont un élément essentiel au bon fonctionnement d'une section locale. Dans cet atelier, vous apprendrez les principes de bons règlements administratifs et comment vous assurer qu'ils sont conformes aux Statuts du SCFP National. Nous verrons également comment des règlements administratifs rédigés dans un langage clair aident nos membres à s'impliquer dans le travail du syndicat.

[Veuillez apporter les règlements administratifs de votre section locale à l'atelier.](#)

B. Procédures parlementaires

Cet atelier porte sur le respect des règles de procédure lors de la présidence des réunions syndicales. Découvrez le rôle de la présidence et les différents éléments (motions, amendements, rappels au règlement, etc.). Vous aurez l'occasion de mettre en pratique ce que vous aurez appris.

[Veuillez apporter les règlements administratifs de votre section locale à l'atelier.](#)

C. Diriger en équipe

Qui suis-je en tant que dirigeant? Qui sommes-nous en tant que section locale? Quelle est notre place dans le mouvement plus large? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour développer le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

D. Les dirigeants syndicaux prêts à affronter les conflits

Dans cet atelier, les participants exploreront :

- La valeur du conflit pour un groupe efficace
- Comment nos croyances sur les conflits influencent notre façon de réagir.
- Les types de conflits auxquels les cadres sont confrontés
- Des méthodes productives pour résoudre les conflits au sein d'un exécutif.

E. Éléments de base pour des syndicats inclusifs

En tant que militants dans nos syndicats, nous nous demandons souvent pourquoi les membres ne sont pas plus impliqués. Cet atelier pose une question différente : Qui est impliqué et qui ne l'est pas, et quelles pourraient être les raisons? Comment nos préjugés inconscients peuvent-ils y contribuer? Comment pouvons-nous représenter les membres d'une manière qui invite ceux qui sont marginalisés à s'impliquer et à considérer le syndicat comme un endroit où ils veulent faire la différence?

F. Bonnes réunions

Avez-vous déjà assisté, en tant que participant ou animateur, à une réunion dont vous saviez qu'elle pourrait être plus ciblée, plus efficace, plus inclusive ou plus efficiente? Nous utilisons les règles de procédure parlementaire de Bourniot pour prendre des décisions importantes de manière équitable. Mais parfois, un autre type de conversation est nécessaire pour être inclusif et construire notre mouvement. Dans cet atelier, les membres exécutifs apprennent à trouver et à diriger le bon processus pour le travail qui doit être fait.

La procédure parlementaire est un élément important de notre processus démocratique au sein du SCFP. Certaines conversations sont mieux menées en utilisant d'autres approches. Comment décidez-vous quand la procédure parlementaire est nécessaire et quand une autre approche pourrait être utile?

Développez vos compétences de facilitation pour soutenir des discussions efficaces et inclusives, apprenez et mettez en pratique certains processus que vous pouvez utiliser dans votre travail quotidien.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024 CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

G. Principes fondamentaux du leadership

Qui suis-je en tant que dirigeant? Qui sommes-nous en tant que section locale? Quelle est notre place dans le mouvement plus large? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour développer le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

CSPAAT - RETOUR AU TRAVAIL

PRIX : 335 \$

Atelier de 6 jours : Mar. 13h00-17h00 | Mer. 9h00-17h00 | Jeu. 9h00-17h00 | Ven. 9h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00 | Dim. 9h30 - 12h30

Ce cours est conçu pour les militants qui souhaitent devenir des spécialistes du retour au travail. Le matériel se concentre sur le processus visant à aider les travailleurs blessés à retourner au travail aussi rapidement et sûrement que possible, dans la dignité et la sécurité de l'emploi. L'accent est mis sur le changement du travail, et non du travailleur, et sur l'adaptation de l'emploi avant l'accident. Cette formation s'appuiera sur les connaissances que les participants ont acquises au cours des niveaux précédents, mais les formera à devenir des spécialistes du retour rapide et sûr au travail et de la réinsertion sur le marché de l'emploi. Les niveaux I et II sont des prérequis.

[Il se peut également que vous deviez faire du travail en soirée pour ce cours.](#)

Premiers soins en santé mentale - 2 cours

PRIX : 220 \$

Classe 1 - Atelier de 3 jours : Mar. 13h00-17h00 | mar. 9h00-17h00 | mar. 9h00-12h00

Classe 2 - Atelier de 2 jours : Ven. 9h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00

Le cours Premiers soins en santé mentale est proposé à toute personne présentant un problème émergent de santé mentale ou de toxicomanie ou en situation de crise - jusqu'à ce qu'un traitement approprié soit trouvé ou que la situation se résorbe. Il s'agit d'un cours fondé sur des données probantes, dont il a été prouvé qu'il donnait aux participants les éléments suivants :

- les outils permettant de reconnaître les signes de déclin du bien-être mental.
- la possibilité de parler de leur santé mentale.
- les connaissances nécessaires pour discuter des soutiens professionnels et autres qui pourraient contribuer au rétablissement ou à l'amélioration du bien-être mental.
- la confiance nécessaire pour faire appel à ces soutiens.
- les outils pour aider lors d'une crise de santé mentale ou de toxicomanie, et
- les connaissances nécessaires pour utiliser les actions des premiers soins en santé mentale afin de préserver son propre bien-être mental.

SANTÉ ET SÉCURITÉ - NIVEAU I

PRIX : 285 \$

Atelier de 5 jours : Mercredi 9h00-17h00 | Jeudi 9h00-17h00 | Vendredi 9h00-17h00 | Samedi 9h00-17h00 | Dim. 9h30-12h30

Ce cours couvre toute la gamme des questions de santé et de sécurité en mettant l'accent sur la reconnaissance des dangers et sur les droits et responsabilités des parties prenantes sur le lieu de travail, conformément à la législation en vigueur. Ce programme clé de 30 heures se compose de 10 modules, dont sept modules de base qui définissent les rôles respectifs des parties prenantes sur le lieu de travail - direction, gouvernement et syndicats - en matière de santé et de sécurité; explique la législation provinciale ou fédérale en vigueur en matière de santé et de sécurité; aborde le fonctionnement du corps humain et les effets néfastes des dangers sur ce dernier; décrit les agents cancérigènes et la manière de les reconnaître, ainsi que les substances toxiques et leurs sources; explique l'efficacité, ou l'absence d'efficacité, des trois principes de base du contrôle - à la source, le long du trajet et au niveau du travailleur; identifie les dangers présentés par un bruit excessif sur le lieu de travail et explique comment mesurer le bruit sur le lieu de travail et comment élaborer un programme de réduction du bruit. Le niveau

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024 CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

Il est un programme sanctionné par un certificat et constitue la condition préalable à l'accès aux programmes de niveau II et à la formation des instructeurs. CETTE FORMATION N'EST PAS DESTINÉE À LA CERTIFICATION, C'EST-À-DIRE AUX COMITÉS MIXTES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ QUI SONT MANDATÉS EN VERTU DU PROJET DE LOI 208.

Il se peut également que vous deviez faire du travail en soirée pour ce cours.

SANTÉ ET SÉCURITÉ - NIVEAU II - COMITÉS

PRIX : 285 \$

Atelier de 5 jours : Mercredi 9h00-17h00 | Jeudi 9h00-17h00 | Vendredi 9h00-17h00 | Samedi 9h00-17h00 | Dim. 9h30-12h30

REMARQUE : le niveau 1 en santé et sécurité au travail du CSST est un prérequis.

Dans ce programme, les participants acquièrent une meilleure compréhension de leurs droits et responsabilités juridiques en tant que travailleurs et membres de comités mixtes de santé et de sécurité. Les techniques et les connaissances nécessaires pour effectuer des inspections sur le lieu de travail ainsi que des enquêtes sur les incidents et les maladies sont importantes pour cette discussion. Les compétences essentielles en matière de recherche sont également passées en revue, ce qui aide les membres des comités à mener des initiatives proactives visant à éliminer ou à contrôler l'exposition aux risques sur le lieu de travail.

IL NE S'AGIT PAS D'UNE FORMATION À LA CERTIFICATION POUR LES MEMBRES DES COMITÉS MIXTES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ, COMME L'EXIGE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

CSPAAT - NIVEAU 1

PRIX : 220 \$

Atelier de 3 jours : Ven. 13h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00 | Dim. 9h30-12h30

Ce premier niveau est conçu pour fournir des connaissances de base sur le système d'indemnisation des travailleurs. Il s'adresse aux travailleurs qui souhaitent ou ont besoin d'une compréhension de base de ce système parfois complexe. Les participants auront un aperçu de l'histoire de l'indemnisation des travailleurs et comprendront la bureaucratie ainsi que certains des avantages et des services disponibles. Une expérience pratique et la possibilité de remplir les formulaires de la Commission sont également incluses, ainsi qu'une aide pour savoir comment accéder à un représentant expérimenté.

CSPAAT - NIVEAU 2

PRIX : 220 \$

Atelier de 3 jours : Ven. 13h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00 | Dim. 9h30-12h30

****REMARQUE : le niveau 1 de la CSPAAT est un prérequis**.**

Le deuxième niveau est conçu pour fournir aux travailleurs les compétences et les connaissances nécessaires pour représenter les travailleurs accidentés dans les premières étapes d'une demande d'indemnisation. Ce niveau s'appuie sur les connaissances acquises au niveau I et s'adresse aux travailleurs qui deviendront des représentants actifs des travailleurs. Les prestations et les services offerts aux travailleurs accidentés seront détaillés, y compris les changements découlant des projets de loi 162, 165 et 99. Le cours examinera en profondeur les services et les prestations disponibles en vertu de la Loi. Les participants apprendront à examiner les dossiers de demande et à maîtriser l'art de la communication avec les médecins et le personnel de la Commission. Ces compétences permettront aux représentants de réduire la « paperasserie » qui ralentit traditionnellement le processus de prise de décision. Le nouveau « système de recours intégré » de la Commission sera expliqué, ainsi que les nouveaux services de médiation.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

ÉLÉMENTS DE BASE DES FINANCES ET DIRIGEANTS FINANCIERS

PRIX : 220 \$

Atelier de 3 jours : Ven. 13h00-17h00 | Sam. 9h00-17h00 | Dim. 9h30 - 12h30

Éléments de base en finances

Cet atelier s'adresse à tous les membres occupant un poste élu au sein de la section locale. Que vous soyez un administrateur ou un membre de l'exécutif, l'apprentissage des éléments de base des finances de la section locale est une priorité. Dans cet atelier, vous apprendrez vos devoirs concernant les finances du syndicat, l'établissement d'un budget et la manière d'être transparent et de rendre des comptes aux membres.

Dirigeants financiers

Une fois que les secrétaires-trésoriers et les administrateurs auront terminé l'atelier du jour 1 sur les « Éléments de base en finances », ils passeront le jour 2 à se familiariser avec la tenue des comptes et la vérification. Les trésoriers apprendront à utiliser le grand livre électronique du SCFP, à gérer les fonds et les comptes de la section locale et à préparer des rapports pour les membres et les syndicats. Les syndicats apprendront à effectuer correctement une vérification des livres, des comptes, des biens et des actifs de la section locale. À la fin de l'atelier, les syndicats seront en mesure de faire des recommandations à la section locale afin d'améliorer sa santé financière.

[Ordinateur portable requis - si possible](#)

CONFLIT AU TRAVAIL ET SLS-MEDIATION DES CONFLITS ENTRE MEMBRES

PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

Les conflits au travail

Les conflits font naturellement partie de notre vie. Apprendre à bien les gérer permet d'améliorer les relations au travail et dans d'autres domaines de la vie.

Dans cet atelier, vous apprendrez :

- À approfondir votre compréhension des conflits
- À identifier les problèmes et à trouver les bonnes solutions
- À renforcer vos compétences en matière de communication en cas de conflit

SLS - Médiation des conflits entre membres

S'entraîner à accompagner les membres en conflit avec d'autres membres et travailler avec une approche en quatre étapes de la médiation de base.

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30 - 12h30

Ce cours sert d'introduction au monde de la santé et de la sécurité et explore différents concepts de base tels que :

- Identification des risques
- Hiérarchie des contrôles
- Le rôle fondamental des comités de santé et de sécurité
- Notions sur le droit de refus

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

COURS D'INTRODUCTION AU RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET PRISE DE NOTES SLS PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

Que fait un délégué syndical du SCFP? Si vous êtes un nouveau délégué syndical et que vous voulez apprendre comment aider les membres du SCFP à résoudre des problèmes en milieu de travail, cet atelier d'introduction est pour vous!

Dans cet atelier, vous apprendrez comment :

- Enquêter sur les problèmes liés au lieu de travail
- Déposer un grief
- Réunion avec la direction
- Traitement des plaintes sur le lieu de travail

Prise de notes

Pourquoi dois-je prendre des notes? Quel type de notes dois-je prendre? Mes notes sont-elles confidentielles? Apprenez les réponses à ces questions importantes et entraînez-vous à prendre des notes.

[Veuillez apporter une copie de votre convention collective à l'atelier.](#)

FEMMES BRISANT LES BARRIÈRES PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

****REMARQUE : Cet atelier est ouvert aux membres qui s'identifient comme des femmes****

Se sentir plus à l'aise pour « prendre la parole » dans différentes situations - discours, réunions et communication individuelle.

Au cours de cet atelier, vous pourrez :

- Savoir ce qui rend un discours ou une présentation efficace
- Apprendre et mettre en pratique des conseils pour gérer la nervosité
- Préparer le plan d'un discours ou d'une présentation
- Acquérir de l'expérience en s'exprimant devant un groupe de soutien

SÉRIE D'APPRENTISSAGE 1 POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

****REMARQUE : le cours d'introduction au rôle de délégué syndical est un prérequis****

A. Solidarité avec les travailleurs autochtones

Apprenez l'histoire du colonialisme au Canada, démolissez quelques mythes et explorez les moyens de construire la solidarité avec les travailleurs autochtones et de soutenir la réconciliation sur le lieu de travail.

B. S'attaquer à la privatisation

Découvrez les différentes formes de privatisation sur les lieux de travail du SCFP, leur impact sur nos membres, les services et le public, et ce que les délégués syndicaux peuvent faire à ce sujet.

C. Prise de notes

Pourquoi dois-je prendre des notes? Quel type de notes dois-je prendre? Mes notes sont-elles confidentielles? Apprenez les réponses à ces questions importantes et entraînez-vous à prendre des notes.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

SÉRIE D'APPRENTISSAGE 2 POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

****REMARQUE : le cours d'introduction au rôle de délégué syndical est un prérequis****

A. Lutter contre le racisme sur le lieu de travail

Cet atelier aborde la question du racisme sur le lieu de travail et votre rôle en tant que délégué syndical pour le combattre.

B. Accroître notre pouvoir de mobilisation

Les délégués syndicaux peuvent jouer un rôle clé lorsque le syndicat a besoin de mobiliser ses membres, que ce soit pour soutenir le comité de négociation ou pour mettre fin à la tentative de l'employeur de sous-traiter notre travail. Apprenez la théorie de base de la mobilisation et découvrez comment les délégués syndicaux peuvent s'attaquer aux problèmes sur le lieu de travail de manière à mobiliser davantage de membres et à renforcer le pouvoir du syndicat.

C. Formation à la lutte contre le harcèlement et à la protection des témoins

Lorsque l'on nous manque de respect dans notre syndicat, ou lorsque nous subissons des préjugés, du harcèlement et de la discrimination, nous ne sommes pas en sécurité. Nous ne l'accepterions pas de la part de nos supérieurs et de nos directeurs au travail, et cela n'est pas acceptable dans notre espace syndical. Lorsque nous sommes témoins de préjugés, d'oppressions ou de blessures, nous pouvons intervenir de manière sûre et efficace avant, pendant ou après une situation de harcèlement ou de violence. Dans cet atelier de trois heures, vous apprendrez et pratiquerez comment intervenir.

SÉRIE D'APPRENTISSAGE 3 POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

PRIX : 175 \$

Atelier de 2 jours : Samedi 9h00-17h00 | Dimanche 9h30-12h30

****REMARQUE : le cours d'introduction au rôle de délégué syndical est un prérequis****

A. Représentation des membres issus de la diversité de genre et de sexe

L'homophobie, la biphobie et la transphobie se manifestent sur nos lieux de travail, dans nos sections locales et dans nos communautés. Apprenez à lutter contre ces types de discrimination et à représenter respectueusement les membres issus de la diversité sexuelle et de genre sur votre lieu de travail.

B. Compétences d'allié pour les délégués syndicaux

Les délégués syndicaux efficaces sont des champions des droits de la personne et de l'égalité. Découvrez ce que signifie être un allié et comment les délégués syndicaux peuvent devenir des alliés sur le lieu de travail et au sein du syndicat.

C. Traitement des griefs

Partagez des astuces et de bonnes pratiques avec d'autres délégués et apprenez des stratégies pour gérer les griefs difficiles.

REMARQUE : Veuillez apporter votre convention collective et votre Manuel de la personne déléguée à l'atelier.

***** NOUVEAU *****

PAS D'ANNULATION NI DE REMBOURSEMENT APRÈS LE 9 FÉVRIER, 2024

Après le 19 janvier, 2024, il y aura un frais d'inscription de retard de 50 \$ par personne inscrite.

Il y aura un frais supplémentaire de 150 \$ par personne inscrite pour les personnes non-affiliées au SCFP Ontario.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024 CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

INFORMATIONS SUR LES RÉSERVATIONS D'HÔTEL :

Il est demandé aux sections locales d'effectuer TOUTES LES RÉSERVATIONS D'HÔTEL par l'intermédiaire de W.E. Travel.

Lien de réservation : <https://weuniontravel.ca/>

OU

au **1-888-676-7747** (sans frais) [Mentionnez **SPRING SCHOOL 2024** lors de la réservation de votre (vos) chambre(s)].

Tarif de la chambre : 246 \$ en lit simple/double, plus les taxes, frais et prélèvements.

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'hébergement, veuillez en informer W.E. Union Travel lors de la réservation de votre (vos) chambre(s).

Si vous avez des questions concernant votre réservation, veuillez envoyer un courriel à events@weuniontravel.ca.

LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION : TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR L'EXÉCUTIF D'UNE SECTION LOCALE.

- Visitez le site Web du SCFP Ontario à l'adresse suivante : <https://cupe.on.ca/fr/inscription-cupe-ontario-2024-spring-school-conference-registration-page/>
- Cliquez sur « Inscription à l'école »
- Cliquez sur le bouton « Les délégués s'inscrivent ici » et inscrivez vos coordonnées.
- Il est important d'indiquer toutes les coordonnées de chaque personne inscrite, y compris l'adresse électronique - les membres seront contactés en cas de changement de cours.
- Continuez à inscrire toute l'information requise.
- Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, veuillez contacter Winnie Lau au 905-739-9743 ou par courriel à wlau@cupe.on.ca.

ÉCOLE DE PRINTEMPS - DU 20 AU 25 FÉVRIER 2024

CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

INFORMATION IMPORTANTE :

- Tous les cours se terminent le **dimanche 25 février, 2024, à 12h30.**
- Veuillez organiser votre voyage pour rentrer chez vous après 12h30 (les dates et heures de début diffèrent en fonction du cours choisi).
- Pour tous les ateliers débutant mardi, mercredi, jeudi et vendredi, veuillez vous inscrire au début du cours.
- Pour tous les ateliers commençant le samedi, veuillez vous inscrire au foyer de la salle de bal Dominion - situé au 2^{ème} étage.
- Les classes sont limitées et les inscriptions se font selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les participants ne peuvent s'inscrire qu'à un seul cours
- Les cours sont uniquement dispensés en anglais (sauf indication contraire).
- **Le paiement des cours peut être effectué par carte de crédit sur le lien d'inscription ou par chèque. (à l'ordre du SCFP Ontario - indiquer **Spring School 2024** sur la ligne « mémo » du chèque); veuillez noter que l'inscription doit être payée avant le début du cours.**
- 5 \$ des frais de cours seront versés au Fonds de bourses d'études Bev Smale.
- Un frais supplémentaire de 150 \$ par personne inscrite s'applique à tous les non-affiliés du SCFP Ontario.
- Après le 19 janvier, 2024, il y aura des frais de retard de 50 \$ par personne inscrite.
- **Pas de remboursement ni d'annulation après le 9 février, 2024**
- Vous recevrez un courriel du SCFP Ontario vous indiquant l'emplacement de votre salle de classe 3 à 5 jours avant la date de début.
- Si vous avez besoin des services d'interprétation vers le français, du langage des signes, de services de garde d'enfants ou de tout autre aménagement, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire de demande d'accessibilité avant le 20 janvier, 2024.
(Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).